

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraît les MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS, et s'imprime par AUGUSTIN COTE & CIE., éditeurs-propriétaires. Le bureau du journal est au no 1, rue La Montagne, Haute-Ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres correspondances, doivent être adressées franches de port. Les agents chargés de recevoir des abonnements sont : à Montréal, M. LEPHONON, libraire, numéro 114, rue Notre-Dame ; Trois-Rivières, M. le maître de Poste ; Deschambault, M. PAIN, meunier ; Saint-Pierre les Beccquets, M. le maître de Poste ; Sainte-Geneviève de Batiscan, M. AL. FILLEAU, notaire ; L'Islet, M. le maître de Poste ; Sainte-Marie (Beauce), M. le maître de Poste ; Saint-Gervais, M. Chs. VAILLANCOURT ; Saint-Thomas, M. Eucher DION ; L'Islet, M. JOSEPH PAPARD ; Saint-Jean Port-Joli, M. le Lieutenant-colonel FRASER ; Sainte-Anne la Poutière, M. le maître de Poste ; Rivière-Quelle, M. THOS CHAPUIS, notaire ; Saint-Pascal, M. le docteur DESCHENE ; Malbale, M. AL. TREMBLAY ; Isle-Verte, M. le maître de Poste ; Rimouski, M. le maître de Poste ; Kanouraska, M. le maître de Poste.

QUEBEC, 21 AOUT.

L'on parle de plusieurs messieurs du district de Québec et de celui de Montréal comme appelés à siéger au conseil législatif. Comme il serait peut-être encore prématuré de les faire connaître, nous nous abstenons de les nommer. Mais ce qu'il y a de consolant pour le Bas Canada, c'est que les noms que l'on cite sont ceux d'hommes éclairés, consciencieux, mûrs et expérimentés. Une modification dans le conseil législatif depuis si longtemps désirable et depuis si longtemps désiré s'opérerait-elle donc enfin ? Et ce corps, qui fut si long-temps un embarras, une obstruction sur la voie de la justice et du progrès, les sens des idées libérales et constitutionnelles, deviendrait-il donc, ô miracle ! un canal pour donner cours à l'équité, un creuset où s'épurerait tout ce qui aurait encore besoin de maturité et de considération ? Nous avons du moins droit de l'attendre du gouvernement actuel cette modification ; puisque la cause est changée, il faut que l'effet le soit aussi. Si le conseil législatif est condamné à être éternellement un miroir, qu'il soit du moins un autre miroir, un miroir moins hideux pour refléter d'autres objets moins hideux aussi. Sous l'ancienne constitution du Bas-Canada, l'exécutif accordait à la chambre ce qu'il savait bien que lui refusait le conseil législatif auquel il avait à l'avance défendu la consigne ; et depuis long-temps la chambre travaillait à changer le principe de ce conseil législatif. Mais ce n'est pas là qu'était le mal ; le mal était dans l'exécutif même. C'était donc l'exécutif qu'il fallait changer, c'est la racine de l'arbre qu'il fallait frapper, pour pouvoir plus facilement en abattre les branches ensuite. Maintenant, par l'imprvoyance de lord Sydenham, auquel on osait donner le nom de profond politique, l'exécutif est changé, l'arbre qui avait jusque là résisté aux coups de la hache populaire est tombé, emmenant dans sa chute et écrasant sous son poids tous ceux qui s'étaient perchés sur ses branches robustes pour insulter impunément aux droits sacrés du peuple.

Aujourd'hui, un arbre nouveau s'est élevé radicalement à la place de ce géant d'iniquité ; mais ses branches sont trop faibles et trop peu élevées pour servir de repaire aux reptiles malfaisants ; et quand même elles le deviendraient le bras puissant du peuple s'est trop ralenti pour qu'il ne puisse pas les atteindre encore, et les renverser avec du courage et de la constance. A la dernière session, plusieurs mesures utiles de la chambre ont été entravées par le conseil législatif ; sans doute que celui-ci croyait plaire à ses maîtres en répétant son ancien rôle. Il était assez aveugle pour ne pas voir que tout était réellement changé à l'horizon politique.

N. B. Nous pouvons dire que M. Massue a accepté aujourd'hui la place de conseiller législatif.

Un monsieur de cette ville a bien voulu nous communiquer la circulaire que le docteur Kimber adresse à ses anciens électeurs en les laissant pour monter au conseil législatif, et dans laquelle il leur recommande son gendre dans les termes suivants :

" M. Henry Judah, mon gendre se propose de vous offrir ses services pour me remplacer dans la représentation de votre comté, et j'éprouve une véritable satisfaction en vous le recommandant comme un bon citoyen, et un homme de capacité. L'accord qui existe entre nous me fournira sans doute des occasions pour co-opérer avec lui dans le bien qu'il voudra répandre chez vous."

Il paraît, et avec raison, que les électeurs de M. Kimber ont trouvé étrange et inconvenante cette recommandation qui a l'air d'une affaire de famille, et une sympathie toute paternelle. Il eût été plus convenable de les laisser libres dans leur choix, et ne pas, pour ainsi dire, les contraindre à accepter une personne désignée comme s'il y avait hérité dans l'éligibilité.

On lit dans l'Aurore :

" On voit par les journaux que la corporation de Toronto avait fait la demande au gouverneur de faire sortir une commission spéciale pour le procès de ce qui doit subir les personnes accusées du meurtre de M. Kinnear ; ce que le gouverneur aurait refusé, jugeant qu'il serait plus convenable de laisser la justice à son cours ordinaire, et d'attendre aux assises.

Nous ne pouvons guères imaginer sur quels principes la Corporation de Toronto s'appuyait pour faire cette demande, encore moins quels motifs auraient pu porter le gouverneur à l'accorder. Ne pouvant deviner si, ni comment le procès de Kinnear pouvait fournir matière à quelque exception, nous devons nous réjouir de voir celui qui tient les rênes de l'administration témoigner ce respect pour les règles auxquelles la conduite des procès relatifs aux poursuites en matière criminelle doit toujours être assujéti.

Nous savons par expérience quel usage abusif on peut faire des Cours Spéciales."

M. Joseph Hamel, inspecteur des chemins pour la cité de Québec, vient de découvrir dans le ruisseau Saint-Michel, qui tombe dans la rivière Saint-Charles, du côté nord à une petite distance du pont D'Orchester, le fond d'un vaisseau, que l'on suppose être la *Petite Hermine*, abandonné par Jacques Cartier en 1536, parce que la maladie, qui décimait sa troupe, ne lui avait pas laissé assez d'hommes pour équiper ses trois vaisseaux. Les documents les plus authentiques, trouvés dans la " bibliothèque royale " à Paris, et ceux

que nous avons déjà tendent à prouver que c'est dans la rivière Saint-Charles que Jacques Cartier avait mis en hivernement ses trois vaisseaux, appelés la *Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Emerillon* ; et comme le bois (chêne) du vaisseau trouvé, dont nous avons un morceau par devers nous, paraît être très ancien, et qu'il ne ressemble en rien au chêne du Canada, ayant les pores plus ouverts, les filaments plus forts, moins cassants, il y a tout lieu de croire qu'il a servi autrefois à la construction du vaisseau de Jacques Cartier, d'autant qu'on ne peut pas supposer qu'un autre vaisseau que l'*Hermine*, un vaisseau d'une date nouvelle, ait pu être placé dans le ruisseau Saint-Michel, qui n'atteste maintenant son existence que par le sillon profond qu'il a creusé. Ce chêne, que, quelques juges compétents disent être du chêne européen, est veiné et, par sa texture ressemble beaucoup à notre frêne, bien qu'il n'en soit point. On a trouvé en outre sur ce débris, des cailloux qui ne sont pas du tout de la nature des nôtres, et que l'on suppose avoir servi de lest au vaisseau abandonné. Du reste M. Hamel et M. Faribault, vice-président de la société historique de Québec, s'occupent activement de recherches qui les conduiront sans doute au résultat qu'ils désirent et que tout le monde désire avec eux. Si ce vaisseau est celui de Jacques Cartier, comme il y a tout lieu de le croire, il git dans le ruisseau Saint-Michel depuis 308 ans ; car c'est en 1535 qu'il a été mis en hivernement dans la rivière Saint-Charles, (autrefois Sainte-Croix) et c'est en 1536 qu'il y a été abandonné.

Depuis quelque temps nous ne recevions plus d'extraits du vieux livre de mon oncle, et nous ignorions si le courageux autant qu'habile neveu s'était enfin lassé de chercher, dans des pages rembrunies, et peut-être complètement effacées, des légons utiles à tous, mais particulièrement aux cultivateurs. Mais, après information prise à la source, nous avons appris que le neveu avait cessé d'écrire parce qu'il craignait d'ennuyer le lecteur. Nous l'avons prié instamment de continuer son noble travail pour l'intérêt de nos lecteurs qui aiment les extraits, qui ne sont pas des extraits, du vieux livre, qui n'existe pas, de mon oncle qui ne fut jamais. Tous le trouvent instructif et utile, et seraient fâchés avec nous qu'il cessât d'écrire. Le " neveu " a paru céder à nos instances et nous promet de continuer son œuvre, après un peu de repos, mais de la généraliser et de la rendre plus utile en la spécialisant moins.

Nous disons : courage et honneur à ceux qui travaillent au bien-être de leurs compatriotes, et qui ont cet esprit public malheureusement si rare, et pourtant si nécessaire dans notre pays.

Le Gouverneur-Général recevra les visiteurs, pendant qu'il séjournera à Québec, tous les jours, depuis midi jusqu'à 4 heures après midi.

" Les messieurs qui désirent voir Son Excellence pour affaires, sont priés d'en informer l'Aide-de-Camp de service, et il sera fixé un temps particulier pour leur réception.

(Signé J. STUBHOLME BROWNIGG.

Capitaine des Grenadiers-Gardes,
Secrétaire-militaire,

Hôtel de Payne, 25 août 1843."

Voici l'adresse que M. le Maire de Québec a présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, au nom de la municipalité et des citoyens.

" A Son Excellence très-honorable sir Charles Metcalfe-baronet, C. G. B., Gouverneur-Général, etc. etc. etc.

L'ADRESSE DES CITOYENS DE QUEBEC.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, le maire, les excellents, magistrats et autres, citoyens de Québec, félicitons très-respectueusement votre Excellence sur son arrivée dans cette partie du domaine de son gouvernement.

Notre devoir envers notre Souverain exige de nous que nous l'honorions dans la personne qui représente son Autorité parmi nous, et il ajoute beaucoup à notre satisfaction dans l'exécution de ce devoir que nous ayons dans la personne de votre Excellence un gouverneur, qui dans une autre importante partie du domaine de Sa Majesté, a contribué si largement à la paix, au bien-être, et au bon gouvernement de la colonie commise à sa garde.

C'est notre plus ardent désir, que votre séjour parmi nous soit personnellement agréable à votre Excellence, et nous chérissons l'espoir que, dans ce sentiment qui a si généralement prévalu à Québec, votre Excellence trouvera l'assurance consolante que nulle division parmi nous n'empêchera de vivre en paix les uns avec les autres et de coopérer à notre bien-être commun."

Nous apprenons que l'infatigable M. Bibaud déjà si avantageusement connu par ses travaux littéraires a commencé à surveiller l'impression de " l'histoire du Canada " qu'il a annoncée au public en avril dernier ; ainsi nous espérons qu'il sera bientôt en état de satisfaire à l'empressement des nombreux souscripteurs à cet ouvrage digne de l'accueil de tous nos concitoyens. M. Bibaud doit sous peu se rendre à Québec ; nous engageons ceux qui n'auraient pas encore apposé leurs noms aux listes de souscription de faire quelques démarches en ce sens sous le plus court délai possible ; car l'ouvrage sera vendu plus cher à ceux qui ne seraient pas souscripteurs.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce au sujet du tableau de West représentant Jésus-Christ guérissant les malades dans le temple. L'exhibition de ce tableau tant vanté par la presse américaine n'aura plus lieu après mercredi de la semaine prochaine. Avant hier, hier, le concours des visiteurs et des visiteuses était très considérable. C'est ce qui a engagé le propriétaire à reculer son départ de quelques jours.

A. M. le rédacteur du Journal de Québec.

Monsieur,

A part des amendements qui auront lieu (si justice est rendue) à l'acte des Bureaux d'Enregistrement, il serait à désirer qu'une chose particulière interdise aux notaires le droit de faire enregistrer un acte à eux purement personnel, avant un certain laps de temps.

Mais pourquoi ?

Parce que profitant du présent acte, ils font des transactions avec les gens et cet acte étant signé par deux de ses confrères a tout moment faute de diligence. Nous ignorons des campagnes où se trouve avec la meilleure apparence de présence dans le plus grand risque de perdre nos droits qu'on croyait nous appartenir de préférence.

Mais les lois anglaises ne nous donnent-elles pas tous les moyens de nous plaindre, et d'avoir justice ?

Depuis la création du monde il est reconnu que les petites mouches meurent dans les toiles d'araignées pendant que les grosses s'en échappent, etc.

Je n'ose rien dire de plus, le peu de lecteurs non intéressés qui liront la présente diront si mes soupçons sont fondés.

A.

[Il y a dans cette communication des phrases incompréhensibles.—Note du rédacteur.]

—C'est par erreur que nous avons dit que Joseph Corriveau dont l'épouse s'est noyée, lundi dernier, à l'Islet, était autrefois chapelier de cette ville. Le nom de la personne noyée est Françoise Gagnon, de Saint-Michel, épouse de Joseph Corriveau ci-devant cultivateur de Saint-Michel, et maintenant boucher à Montréal.

NOUVELLES DIVERSES.

Dans une assemblée nombreuse convoquée à Liverpool vers la fin du mois dernier aux fins d'entendre les " discours sur la Tempérance " que devait prononcer le Père Mathieu, 2,335 personnes prirent l'engagement et, dans les assemblées subséquentes, le révérend Dominicain eut l'avantage de recruter 30,000 qui s'enrôlèrent spontanément sous la noble bannière pendant son séjour. Le *Liverpool Mail* du 4 courant nous apprend qu'une assemblée avait été convoquée dans le but d'aviser aux moyens d'élever un monument qui fit connaître aux générations futures les importants services qu'avait rendus à l'humanité l'apôtre de la Tempérance.

—Les passagers du pyroscaphe le *Queen* furent surpris en arrivant à Sorel, jeudi soir, de voir une grande lueur qui se reflétait dans le firmament auprès de l'église catholique de ce bourg, et qui faisait craindre qu'elle ne fût devenue la proie d'un immense incendie ; mais ils ne tardèrent pas à apprendre, en atteignant le rivage, que les flammes qui les inquiétaient étaient celles d'un immense feu de joie qu'avaient allumé les citoyens de l'endroit pour célébrer l'heureuse arrivée de M. Kelly au milieu de ses ouailles. On sait que ce monsieur avait entrepris le voyage d'Italie dans le dessein de se procurer du soulagement contre des infirmités qui minent sa santé et nous regrettons d'avoir à annoncer que son excursion ne lui a pas été profitable en ce sens.

—Les bateaux à vapeur ont été retenus 4 heures, hier matin, un peu au-dessous des Trois-Rivières par une brume épaisse.

—Son Excellence le gouverneur-général s'est occupé à Montréal à visiter les nombreux établissements de bienfaisance qui enrichissent cette ville et partout il a laissé de sa généreuse sympathie pour ceux qui se dévouent au soulagement de l'humanité souffrante.

—Une personne respectable qui a visité tout récemment Boucherville nous apprend que les collectes d'argent prélevées en faveur des victimes de l'incendie se sont élevées à environ £1,500, et que les réparations aux édifices endommagés s'avancent rapidement. On se proposait de mettre le comble de l'église avant le 1er septembre.

On vient de nous faire savoir que M. le curé de Boucherville a découvert le 24 du courant des tentatives d'incendie autour de ses propriétés. Des allumettes et des papiers lacérés avaient été disposés à cet effet sur la galerie du presbytère.

—Quatre-vingt-quatre prêtres, présidés par Mgr de Montréal, assistés de l'évêque Phélan participèrent à une retraite ecclésiastique que dirigeait l'éloquent M. De Charbonnel, prêtre de la maison de Saint-Sulpice.

—Hier, vers 6 heures du soir, l'enfant d'une veuve Marois âgé d'environ 4 ans, a été ramassé presque mort, après le passage d'une voiture sur son corps. Les exemples d'accidents de ce genre sont assez fréquents à Québec, et proviennent de l'imprudence dans les voies publiques, à l'étourderie d'un grand nombre qui, toujours contre les lois, vont à la course dans les rues.

—Le cirque continue de parader par les rues tous les jours dans toute son étalage et attire à ses soirées, un concours nombreux de peuple.

—Le grand navire à vapeur, construit en fer, et dont nous avons donné une description, il y a quelques mois, dans le Journal, avait été mis à l'eau à Bristol.

MATIERES RELIGIEUSES.

Le baron de Gérant, connu de nos lecteurs sous son nom de religion de Marie-Joseph, adressa la lettre suivante à M. l'abbé de La Mennais avant de partir pour Rome où il le voulait emmener afin qu'il se soumit aux décisions du S. Siège. Ce bienveillant appel d'un charitable ami est bien digne de l'illustre Gérard; mais on ne sait par quelle fatalité l'abbé de la Mennais s'obstina dans sa résistance impie. Cette lettre offre d'autant plus d'intérêt, que les beaux voyages du père Gérant en Asie et en Italie, ont rendu à tous les lecteurs son nom cher et familier, et qu'elle s'adressait à un homme dont on regrettera toujours la chute, mais dont on ne cessera d'admirer le génie. C'est comme dit Lamartine en parlant de l'homme, dans son hymne à Byron :

" C'est un ange déchu qui se souvient des cieux. "

" Monsieur,

" J'ai hésité à vous tracer ces lignes, mais le tendre intérêt que je vous porte, l'amitié que je vous avais vouée, sans avoir l'honneur de vous connaître personnellement, m'en font un devoir, un devoir d'autant plus impérieux que ma conscience me reprocherait le peu de jours que j'ai encore à vivre, si je gardais envers vous un lâche silence qui ne cesserait de peser sur ma pensée et d'attrister mon cœur.

" Il y a bien des années, monsieur, que me rendant à la Trappe, le premier volume de votre " Essai sur l'Indifférence " me tomba sous la main; je ne cherchai point à vous dépeindre l'impression qu'il fit sur moi. Je vous aimai et admirai tellement que j'hésitai si, avant d'entrer dans mon manuscrit, je ne devais pas aller faire la connaissance de l'homme dont le génie allait devenir la gloire de la France, le bonheur de l'Eglise et le désespoir de l'impie. Votre nom et votre image se montraient depuis dans ma solitude, toujours à ma pensée environnée, comme je n'en doutais pas, du respect et de l'admiration de vos contemporains.

" Je vécus nombre d'années à l'ombre du cloître, sans connaissance de ce qui se passait dans le monde; et plus tard, obligé de quitter mon monastère, je visitai le Mont-Sinaï et la Terre-Sainte. Je perdis de vue l'Europe, et ce ne fut qu'à mon retour de la Haute-Egypte que j'eutendis quelque nouvelle vague à votre sujet. J'étais à peine de retour de mon pèlerinage, lorsqu'on me présenta un ouvrage ayant pour titre : " Parole d'un croyant. " Le livre me tomba des mains, et je soutins hautement qu'il n'était pas de vous; mais ayant eu bientôt la certitude que je m'étais trompé, je me serais cru heureux si j'avais pu, monsieur, effacer avec mon sang la plus grande partie de cet ouvrage infernalement beau. Cependant, je devais éprouver, si cela était possible, une douleur encore plus profonde; car un nouvel outrage était réservé au Saint-Siège, au Vicaire de Jésus-Christ, et, dans sa personne à notre Sainte Religion; je veux parler de votre dernier ouvrage sur les affaires de Rome. En tournant convulsivement les feuilles de cet écrit, je me prosternai souvent la face contre terre, en priant pour vous, car il me semblait entendre le bruit des ailes de l'ange précipité; Eh bien! monsieur, toute l'amitié que je vous portais n'a pas diminué; elle a même augmenté, parce que vous avez atteint, selon moi, le dernier degré de l'infortune. Votre état me fait éprouver une sensation de souffrance inconnue qui flétrit jusqu'au sentiment de l'existence. Je vous trouve l'homme le plus à plaindre dans cette vallée de larmes; car j'ai l'intime conviction qu'il ne se passe pas de jour, que vous ne mesuriez d'un œil effrayé, l'abîme profond dans lequel vous vous trouvez, et que, pas une nuit ne s'écoule, où, seul, votre génie, avec votre nom et votre célébrité, vous n'enviez le sort du dernier frère ignorantin du dernier village de France.

" Il viendra un temps, monsieur, où, étendu sur un lit de douleur, l'éternité se présentant devant nos yeux, fera disparaître nos passions, brisera notre orgueil et nous forcera de donner un dernier instant à la justice et à la vérité. C'est par ce dernier moment, ô mon cher monsieur de La Mennais, que je vous conjure d'écouter la voix d'un homme qui vous aime sincèrement, et qui donnerait tout au monde pour vous savoir heureux et pour contribuer à vous replacer dans votre ancienne gloire.

Partant pour Rome, où je resterai deux ou trois mois, je vais vous faire une proposition qui vous surprendra sans doute dès le premier moment, mais dont vous sentirez toute l'importance et la nécessité, lorsque revenu de votre premier étonnement, vous y réfléchirez sérieusement devant votre crucifix.

Soyez, mon cher M. de La Mennais, le compagnon de voyage d'un religieux qui aura pour vous les plus grands égards, et qui vous entourera de respect et de tendresse. Venez vous jeter avec lui aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, ce souverain Pontife, ce vieillard auguste et sacré dont vous avez si cruellement déchiré les entrailles paternelles. Dites-lui : " Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous, " et vous trouverez dans sa personne le digne représentant du Dieu qui pardonne, et dans ses traits angustes, qui annoncent toutes les vertus de son cœur, le bonheur d'avoir retrouvé un fils bien aimé. L'Eglise seréjouira, l'Europe bien pensante vous admirera, et moi, misérable pécheur, je bénirai, le front dans la poussière, celui qui vous inspira pendant tant d'années des pages si belles, et au service duquel vous consacrez de rechef vos jours et vos veilles.

" Veuillez m'honorer, monsieur, d'une réponse, que vous auriez la bonté de m'adresser soit chez MM. Adrien, Le Clerc et cie. Libraires à Paris, qui connaîtront mon itinéraire, soit à Marseille où je vous attendrai du 1er au 15 septembre, et croire à mes sentiments les plus distingués et les plus affectueux pour vous.

(Signé) Frère MARIE-JOSEPH DE GERAMB.

Mont des Olives de N. D. de la Trappe, le 25 juin, 1838.
Malheureusement on sait que cette belle démarche du pieux trapiste n'eut aucun bon résultat sur la triste détermination qu'avait prise le philosophe. Espérons toutefois que le religieux a continué à s'intéresser devant Dieu pour qu'il rende à son église le beau génie qu'a souillé et aveuglé le prince des Ténébres.

SUISSE.

Nous avons parlé d'un miracle qui s'est opéré au collège de Fribourg, par la vertu de la robe du sauveur, approchée de la jambe malade d'un élève anglais, du nom de Clifford. Voici de nouveaux détails à ce sujet.

Ce jeune homme, fils de lord Clifford, si célèbre en qualité de défenseur de la religion catholique, dans le parlement d'Angleterre, avait eu le malheur de se fouler grièvement un pied, le samedi 22 avril dernier. Dès le surlendemain, il se manifesta en lui des symptômes d'une longue et douloureuse maladie; la jambe tout entière était prodigieusement enflée; elle était devenue extraordinairement sensible au moindre atouchement. Trois médecins de Fribourg, MM. Lonchamps (le même qui a été longtemps retenu au Paragnay par le docteur Francia), Ducré et Lager, reparaurent que le système nerveux tout entier était profondément attaqué; et, en effet, de deux jours l'un, le malheureux Clifford souffrait des crises nerveuses si violentes, que quatre hommes vigoureux suffisaient à peine pour le retenir sur sa couche de douleurs. Souvent pendant la nuit, ses cris involontaires troublaient le repos de ses camarades. Comme, à raison de son excellent caractère, il était également chéri de ses condisciples, les uns et les autres ne cessaient de prier pour sa guérison. Le saint sacrifice était souvent offert à cette intention, et chaque jour ses condisciples y joignaient la récitation du *Memento*. Tous les moyens humains furent mis en œuvre pour procurer au jeune malade au moins quelques soulagements. Le docteur Mayor fut appelé de Lausanne, tandis que les premiers médecins de l'Angleterre étaient consultés par les parents du jeune malade, le tout sans succès, car nul n'avait pu même reconnaître ou définir la véritable nature de sa maladie.

Vers la fin de mai, l'on remarqua en lui, à onze heures du soir, les signes avant-coureurs d'une crise épouvantable. Cependant et contre toute attente, le jeune homme tomba dans une sorte de sommeil léthargique, pendant lequel des ruisseaux de sueurs qui coulaient de son corps témoignaient seuls de la grandeur de ses souffrances. Au coup de minuit, il s'écria : Dieu merci ! tout est fini ! et il retomba immédiatement dans un sommeil parfaitement tranquille. Pendant cette heure terrible, il avait eu des songes effrayants, à la suite desquels la sainte Mère de Dieu l'avait assuré qu'il serait bientôt guéri. Depuis lors, les crises nerveuses avaient semblé se calmer; mais sa jambe était tellement endolorie qu'on ne pouvait la toucher, même avec la barbe d'une plume, sans lui causer de vives douleurs.

Quelques jours plus tard, à sept heures et demie du matin, l'infirmier, ayant observé les symptômes avant-coureurs d'une crise extrêmement violente, en fit avertir le Père Recteur qui, à l'instant même, fit appeler les trois médecins. L'on étendit par terre des couvertures pour y coucher le patient et l'y fixer par de fortes courroies. Sur ces entre faites était arrivée la nourrice du jeune homme, venue, dit-elle, pour fermer les yeux à son élève, ou pour le ramener, si cela était possible, en Angleterre. Il lui fut répondu qu'une crise étant au moment de se déclarer, elle ne pouvait actuellement être admise auprès de lui. Interprétant ce refus de la manière la plus sinistre, la pauvre femme éclata en pleurs et en sanglots. Elle ignorait que toute puissance divine allait lui rendre l'objet de ses regrets.

Pendant que l'on attendait les médecins, le Père Recteur envoya le père Janvier pour apporter le reliquaire où est enfermé un fragment de la robe du Seigneur. Au moment où celui-ci entra, le reliquaire à la main, le jeune Clifford sentit une sorte de répulsion intérieure; il lui semblait que la jambe malade se repliait comme pour échapper à son influence. Mais, à l'instant même où la relique fut mise en contact avec le siège de la douleur, il ressentit comme une commotion électrique qui parcourut instantanément tout son corps, et le malade s'écria : Je suis guéri. Tel qu'il se trouvait, en simple robe de chambre et nu-pieds, il courut à la chapelle et y remercia Dieu avec une grande effusion de larmes. Le Père Recteur et le Père Rodolphe accoururent aussitôt, se prosternèrent à ses côtés, au pied de l'autel; les médecins eux-mêmes se joignirent à eux, fondant en larmes. Le docteur Lonchamps déclara qu'il ne lui fallait pas d'autre preuve de l'authenticité du miracle que l'aspect du jeune malade. M. Ducré manqua sortir de son caractère ordinaire de modération et de douceur, lorsqu'un des assistants, agité de ce spectacle, lui eut demandé ce qu'il en pensait; et le docteur Lager proclama à haute voix son bonheur d'être né dans une religion où Dieu se plaît à manifester par de pareils signes sa toute-puissance et sa bonté.

A dix heures, Clifford pris ses bottes et se chaussa pour la première fois depuis deux mois. Les pensionnaires, qui, à la même heure, rentrent des classes, furent conduits à la chapelle, où, bientôt, à leur grande surprise, parut leur camarade chéri. Qui pourrait redire l'émotion, les embrassements, les larmes qui firent le charme de ces solennels instants? Le lendemain, une grand'messe d'actions de grâces fut célébrée à l'église de Saint-Michel, et tous les élèves du pensionnat y communiaient avec leurs heureux condisciples. Depuis ce temps il fréquente les classes et participe à tous les jeux qui remplissent les heures de récréation.

En attendant que les trois médecins de Fribourg publient le rapport qu'ils préparent sur cette guérison surnaturelle, le docteur Mayor (protestant) a donné sur ce fait, dans *Courrier Suisse*, une déclaration portant que, le 25 juin, jour de l'Ascension, il avait été appelé près de ce jeune homme; que son mal consistait dans la surexcitation d'un embranchement du nerf du tibia; qu'il avait été question de recourir à la section du nerf ou à d'autres moyens dont l'application aurait pu être tentée; mais que jamais la pensée de l'application d'un reliquaire ne lui serait venue. Cette absence d'une con-

fiance toute fondée sur la foi s'explique dans un médecin protestant. Ce qui serait beaucoup moins excusable, et ce que M. Mayor n'a point à se reprocher, c'est de nier un fait que de nombreux témoins rendent incontestable.

—L'Ami de la Religion.

RELATION DE LA BATAILLE DE WATERLOO.

Par M. Alison.

[Suite.]

Le 16, à l'exception du quatrième corps qui n'était pas encore arrivé et restait stationné entre Liège et Hannut, l'armée de Blücher était concentrée sur les hauteurs entre Brie et Sombref, ayant en front les villages de St-Amand et de Ligny, fortement occupés. Cette position était bien bonne et bien choisie, car les villages à l'avant présentaient un admirable abri pour les troupes, et l'artillerie placée sur l'imminence demi-circulaire qui se trouvait dans l'intervalle commandait ainsi tout le champ de bataille; tandis qu'à l'arrière le versant de la colline, surmonté du Moulin de Bussy, formait un fort point d'appui en cas de désastre. Quoique le quatrième corps ne fut pas encore arrivé, le feld-maréchal prussien avait rassemblé quatre-vingt mille hommes, dont douze mille de cavalerie, avec deux cent pièces de canon. L'armée de Napoléon était moins nombreuse; elle consistait en soixante douze mille hommes dont huit mille de cavalerie, avec deux cent quatre-vingt pièces de canon. L'empereur avait ordonné à Ney de s'avancer de très-bon matin et d'occuper les Quatre-Bras avant que l'armée anglaise n'eût eu le temps de se rassembler, puis, après y avoir laissé un fort détachement, de marcher sur Brie avec la moitié de ses forces, de manière à tomber sur l'arrière des prussiens et à compléter leur destruction. L'attaque sur le front de l'armée prussienne ne devait pas commencer avant que les canons de Ney, en se faisant entendre à l'arrière, n'eussent montré qu'il avait atteint sa destination; et Napoléon avec son armée rangée en bataille attendit impatientement jusqu'à trois heures de l'après-midi le signal tant désiré; mais rien ne se faisait entendre dans cette direction; tandis que du côté des Quatre-Bras qui n'était qu'à trois milles et demi de distance, une canonnade vive et précipitée disait assez qu'un combat acharné se livrait. Il n'y avait plus maintenant un moment à perdre, si on voulait attaquer l'armée prussienne avant l'arrivée du quatrième corps sous Bulow; et à 4 heures Napoléon donna le signal de l'attaque.

Pour mieux cacher ses véritables projets, Napoléon fit de grandes démonstrations contre St-Amand et sur sa gauche; mais en même temps il rassemblait ses principales forces, dont il avait dérobé la vue à l'ennemi vis-à-vis le centre de l'armée prussienne à Ligny, qui devait être le réel point d'attaque. St-Amand fut emporté, après une vigoureuse résistance, par le corps français sous les ordres de Vandamme; et l'attention de l'ennemi ne fut pas plutôt fixée de ce côté, où Blücher avait envoyé du renfort, que le centre de l'armée de Napoléon, fort de trente mille hommes et commandé par Gérard, sortit de sa retraite, traversa la petite Rivière de Ligny, puis, se précipitant sur le bord opposé, commença une furieuse attaque sur le village du même nom. Mais si l'assaut fut violent, la résistance ne fut pas moins obstinée; trois fois Ligay céda à l'impétuosité des grenadiers français et trois fois les prussiens, avec une invincible résolution revinrent à la charge et, avec un courage désespéré, repritrent le poste à la pointe de la baïonnette. Chacune des deux armées avait derrière son point d'occupation du village, d'immenses masses d'hommes qui venaient à chaque instant entretenir le combat; et à la fin le conflit devint si acharné qu'aucun des deux partis, tout en faisant avancer de nouveaux renforts, ne put réussir à chasser complètement l'ennemi, et on combattit corps à corps dans les rues et dans les maisons avec une invincible résolution; pendant que le feu de deux cents pièces de canon dirigé des côtés sur la ville, venait détruire indistinctement amis ou ennemis. A sept heures, après trois heures d'un combat acharné, rien n'était encore décidé, et Blücher, en dirigeant en personne un nouveau corps sur St-Amand, avait repris possession d'une partie du village et d'une hauteur voisine qui commandait une grande partie du champ de bataille.

Par degrés, toute la réserve de Blücher s'était trouvée engagée, et sa position devenait très critique: car l'attaque du centre de l'armée française continuait avec une vigueur sans pareille, et d'un côté le corps de Bulow, de l'autre le renfort anglais tant désiré n'était point encore venu à son secours. Les deux partis, presque également épuisés, expédiaient à leurs autres corps ou à leurs alliés les ordres les plus urgents pour venir les rejoindre: celui de Napoléon dans cette circonstance était si pressant, qu'il déclarait à Ney que le destin de l'armée dépendait de son immédiate obéissance. Ney, cependant, loin d'être en état d'opérer le mouvement prescrit, luttait difficilement lui-même contre une défaite aux Quatre-Bras; mais un incident heureux vint presque le remplacer. A sept heures, le corps d'Erlon, qui faisait partie de l'armée de Ney et que ce maréchal avait placé en réserve à deux lieues des Quatre-Bras, fut retiré de là par les ordres positifs de l'empereur et parut bientôt sur l'extrême droite prussienne, au delà de St-Amand. On les prit d'abord eux-mêmes pour des Prussiens, et cela excita une grande alarme dans l'armée française, mais l'erreur ne fut pas plutôt découverte que l'appréhension fit place à la confiance, et Napoléon, complètement hors d'inquiétude, fit alors avancer ses gardes et sa réserve pour entreprendre une attaque décisive sur le centre. Les terribles cuirassiers de Milhaud s'avançaient au galop, agitant leurs sabres en l'air; l'artillerie de la garde sous Drouot s'émut et vomit son terrible feu avec une rapidité extraordinaire; enfin, à l'arrière on vit les colonnes serrées de la vieille garde s'avancer au pas accéléré et sans rompre leurs rangs. Cette attaque, soutenue par l'infanterie de l'Erlon et une charge de vingt escadrons de cavalerie, sur le flanc droit de l'armée prussienne, eut des résultats décisifs. L'infanterie postée derrière Ligny commença à se retirer, la rue du village tout ensanglantée tomba entre les mains de l'ennemi, et, dans la confusion d'une retraite commencée au moment où l'obscurité commençait à envelopper le champ de bataille, le désordre se mit naturellement parmi les troupes. Les batteries de canon s'embarassèrent en

passant à travers les routes étroites derrière Ligny, et vingt-une pièces tombèrent au pouvoir des Français. Le vétérinaire Blucher lui-même, en se chargeant à la tête d'un corps de cavalerie pour retarder la poursuite de l'armée, eut son cheval tué sous lui; la cavalerie prussienne, accablée par les cuirassiers français, fut repoussée et les Français victorieux passèrent droit sur le feld-marchal prussien, pendant qu'il gisait embarrassé sous le corps de son cheval mourant. Une seconde charge de cavalerie prussienne repoussa les cuirassiers; mais eux aussi, dans l'obscurité, passèrent près du maréchal sans le voir. Cene fut qu'à leur retour qu'ils le reconnurent, le retirèrent assez difficilement de dessous sa monture, et le ramenèrent sur le cheval d'un simple dragon. La perte des Français dans cette bataille fut de six mille huit cents hommes; les Prussiens perdirent quatre drapeaux, vingt-une pièces de canon et quinze mille hommes, indépendamment de dix mille qui se dispersèrent après l'action et furent perdus pour la cause des Alliés.

Tandis que ce combat acharné se livrait sur la gauche de l'armée alliée, une rencontre sur une moins grande échelle, mais non moins sanglante et plus heureuse avait lieu entre Wellington et Ney aux Quatre-Bras. Le 15, à minuit, les tambours battirent et les trompettes sonnèrent dans tous les quartiers de Bruxelles, et au point du jour les troupes s'assemblèrent vers les divers points du ralliement et marchèrent rapidement à la rencontre de l'ennemi. Les deux régiments écossais, le 42e et le 92e qui avaient pour point de ralliement le parc et la place royale, se firent particulièrement remarquer par leur exactitude, leur discipline, la précision de leurs mouvements, et l'air, à la fois grave et fier, avec lequel ils sortirent de la ville. Les Quatre-Bras étaient le point de réunion assigné à toute l'armée; mais comme la distance de ce point à Bruxelles n'était pas de plus de seize milles, et que d'autres corps de l'armée, particulièrement la cavalerie et l'artillerie, avaient les uns vingt milles, les autres trente milles à faire; ils arrivèrent tous à différents moments, et la division de Picton, ainsi que les troupes de Brunswick, furent les premières sur le terrain. Une brigade de troupes belges avait été assaillie le soir précédent, à Frasnes, par l'avant-garde de Ney, et elle s'était retirée sur les Quatre-Bras, où dix milles de leurs compatriotes étaient rassemblés sous les ordres du prince d'Orange. Si Ney avait attaqué de bonne heure et vigoureusement, il se fut aisément rendu maître de ce point important avant l'arrivée des anglais; mais il mit tant de circonspection dans ses mouvements, que ce ne fut que dans l'après-midi qu'il quitta Gosselines où il avait passé la nuit; et il était deux heures et demie avant qu'il eût rassemblé une force considérable en avant des Quatre-Bras; à ce moment la division de Picton et les troupes de Brunswick étaient déjà sur le terrain; mais toutes leurs forces, en comptant les Belges, n'exédaient pas alors vingt mille hommes tous fantassins; et Ney avait plus du double de troupes, dont cinq mille hommes de cavalerie, avec cent seize pièces de canon.

Heureusement pour les troupes anglaises, le maréchal ne jugea pas à propos de concentrer toute son armée et de commencer son attaque avec toute sa force réunie; autrement elles auraient été inévitablement écrasées. Mais les ordres que lui avait donnés Napoléon, de réserver un large corps pour frapper un coup décisif sur les Prussiens à Ligny, l'engagèrent à laisser derrière lui d'Erlon avec vingt mille hommes près de Gosselines, pour être à portée de soutenir l'empereur à Ligny; et en effet ce fut l'arrivée de ce corps qui gagna la bataille. Ney avec vingt deux mille hommes, dont trois mille de cavalerie et quarante-six pièces de canon commença lui-même l'attaque des Quatre-Bras. Les Belges furent bientôt mis en déroute; mais, comme ils se retiraient du champ de bataille, la division de Picton et les hommes du duc de Brunswick arrivèrent en grande hâte et un peu en désordre; puis refermant de suite leurs rangs avec précision aussitôt qu'ils arriveraient en vue de l'ennemi, ils se préparèrent à soutenir son attaque. Les alliés étaient égaux aux Français, quant au nombre, les deux armées comptant chacune plus de vingt mille hommes; mais ils n'avaient pas un seul canon, ni un seul cavalier, ce qui donna d'abord aux Français un avantage décidé. Encouragés par cette circonstance les cuirassiers français s'élançèrent avec la plus grande hardiesse sur l'infanterie anglaise, et la chargèrent avec une telle rapidité, que plus d'un régiment fut sabré, avant d'avoir eu le temps de se former en bataillon carré.

Le 42e en particulier, fut chargé au milieu d'un champ de seigle, et deux compagnies avaient à peine eu le temps de se former en carré, lorsque les cuirassiers qui étaient déjà sur elles les taillèrent en pièces avec leur brave colonel, sir Robert Macara, qui fut tué sur la place. Cependant les cavaliers français payèrent cher leur succès car une volée bien dirigée par le reste du régiment, en étendit la plus grande partie sur la plaine. Pendant ce temps, la brigade de Pack, composée des 48e, 79e et 92e régiments, réussit après un pénible conflit, à repousser les français sur la droite de la grande route; tandis que le 29e et le 92e de la garde royale écossaise, maintenaient leur position sur la gauche; et quoique les troupes françaises, cavalerie comme infanterie, combattissent avec la plus grande furie et vinssent à plusieurs reprises se précipiter jusque sur les baïonnettes des soldats, en criant: "A bas les Anglais—pas de quartier—pas de quartier!" Quoique le canon de l'ennemi, avec son feu irrésistible fit un terrible carnage dans les carrés anglais; cependant il n'y avait point de terrain de gagné, et les Quatre-Bras étaient encore au pouvoir des troupes alliées.

La suite prochainement.

VARIETES.

LA MORT, L'ESPERANCE DE L'ESCLAVE.

Voyez-vous ce vaisseau qui, sur les mers profondes,
Vogue du Sénégal vers ces îles fécondes,
Ou pour nous des roseaux coule un miel savoureux?
Il emporte à l'exil des captifs malheureux.
Dans ce cachot flottant l'avarice inhumaine,
Plus serrés qu'au tombeau, les presse et les enchaîne.
L'air mugit, la mer s'enfle, et leurs membres heurtés
Sur le bois déchirant roulent ensanglantés.
Un vertige inconnu, triste enfant des tempêtes,
Promène ses douleurs dans leurs flancs, dans leurs têtes,
Et l'amour du pays, en fléau transformé,
Fièvre avide, s'attache à leur sein consumé.
A chaque instant, la mort, au fond de cet abîme,
Descend silencieuse et marque sa victime.
Ah! ne les plaignez pas, dans leur adversité,
La mort, c'est l'espérance, et c'est la liberté!

L'esclave est un meuble; il n'est pas nourri par son maître; chaque semaine aux Antilles, le propriétaire abandonne à sa chose la journée de samedi, et au moyen de son travail pendant ce jour, l'esclave, que l'on ose appeler paresseux, est obligé de se nourrir et de pourvoir à tous ses besoins. A la Guyane française les esclaves n'ont qu'un samedi par semaine.—L'Institut d'Afrique.

—Ne craignez donc pas dans votre hypocrite sollicitude que l'esclave qui, toute sa vie a travaillé à votre propre subsistance, une fois émancipé, se laisse mourir de faim!
"Dieu laissa-t-il jamais ses enfants au besoin?"
Aux plus petits Dieu donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature."

DENOUEMENT ANALOGUE A LA PIECE.

Mardi au soir, par le beau temps, la foule s'était portée aux Champs-Élysées, et vers neuf heures, les chaises de la contre-allée préférée étaient occupées par des femmes élégantes. Un gros garçon joufflu ôte son chapeau, fait faire cercle dans la foule auprès des chaises occupées devant le café du Midi, salue trois fois la compagnie, et se met à déclamer le rôle d'Édipe avec une chaleur et une verve indicibles. "Est-ce qu'il est fou? se demandait-on en riant.—Non, répondait-on, c'est un jeune homme qui se propose de débiter aux Français, et qui voudrait ainsi s'assurer que le public ne l'effraiera pas." L'acteur en plein vent en était arrivé à la 4e scène du 4e acte:

Voilà tous mes forfaits, je n'en connais point d'autres;
Impitoyables dieux! mes crimes sont les vôtres,
Et vous m'en punissez! Où suis-je? Quelle nuit
Couvre d'un voile affreux la clarté qui nous luit,
Ces murs sont teints de sang: je vois les Euménides
Secouer leurs flambeaux, vengeurs des patricides;
Le tonnerre en éclats semble fondre sur moi,
L'enfer s'ouvre! O Lais! ô mon père, est-ce toi?
A ces mots, un importun mettait la main sur le collet du rival de Ligier; c'était un sergent de ville, qui l'emmena au corps-de-garde voisin. Cet épisode a fait beaucoup rire.

UN CHANTEUR.

M. le président: Larcher, vous êtes prévenu....
Larcher: D'avoir chanté le vin, la gloire et les belles.
M. le président: Oui, mais en pleine rue, et sans avoir pris de permission à la Préfecture de police.
M. le président: Comme les oiseaux chantent sur la branche.
M. le président: Vous n'avez pas autre chose à dire?
Larcher: Mais, monsieur le président, je n'ai pas fait ça comme un état;... c'était purement et simplement un acte de ma part. Le père Larcher est connu comme le loup blanc depuis la place de la Bastille jusqu'à la rue Pont-aux-Choux... Les enfants de cinq ans et les hommes âgés de 72 ans, personne ne m'ignore... Une supposition... le père Larcher passe sur le boulevard Beaumarchais,.... le petit Nicolas ou le petit François s'approche de lui et lui dit: "Hé donc, père Larcher, chantez-nous quelque chose!" Un autre arrive, puis un autre... ça fait groupe... Je chante pour me distraire, et les autres, aussi pour se distraire, jettent des petits sons dans mon colloquet... Voilà tout.
M. le président: Le tribunal vous engage à vous chercher des moyens de défense plus sérieux.
Larcher avec chaleur: Eh bien! M. le président, je vais vous dire toute la vérité. Je suis un vieux de la vieille goguette... j'ai fait partie des Enfants du délire, des Bergers de Syracuse, des Ecureuils effarouchés, des Lapins de la veuve, des Gais lurons, etc., etc. J'ai été l'ami d'Emile Debraux, j'ai donné des poignées de mains au père Simar, j'ai trois lettres de Béranger dans mon portefeuille, j'ai pincé de la guitare avec Douvé, je connais Brunswick, Festeau, Salvat. Ah! je puis dire que j'ai joliment distillé des refrains et piqué des verres de blanc dans ma vie... Mais il m'en reste quelque chose... ou plutôt il ne m'en reste rien... pas le sou en poche et avec ça les jambes mauvaises, les mains paralysées, une femme et trois mioches sur les bras. Heureusement le gosier est encore bon, et après avoir si long-temps chanté pour m'amuser, je chante aujourd'hui pour vivre. C'est bien triste.
M. le président: Le tribunal vous acquitte, mais il vous engage à vous mettre en règle.
Larcher: J'y vais de ce pas.

SAUVETAGE DU TELEMAQUE.

—Une compagnie sérieuse s'est instituée pour le sauvetage du Télémaque, ce fameux vaisseau naufragé qui a donné

lieu à tant d'épisodes tristes et à tant de plaisanteries. Cette fois la nouvelle Compagnie a renoncé aux procédés excentriques et s'est bornée à retirer la cargaison avec la cloche! Les travaux ont déjà commencé il y a près d'un mois.
"Les premières investigations sous-marines, dit le Journal du Havre, ont eu pour objet de reconnaître précisément l'état et la position du navire. Les rapports confirment pleinement ce que l'on savait déjà, et l'impassibilité absolue de le retirer se trouve ainsi complètement démontrée. Mais il était facile d'enlever en détail, non seulement la cargaison, mais les débris même du malheureux brick, et c'est à quoi l'on s'attacha aussitôt, avec d'autant plus d'activité, que les heures de la pleine mer sont les seules favorables à ce genre de travail, par la régulière intermittençe que chaque marée apporte dans les courants."

Ventes judiciaires.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné, que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis, et seront vendus, aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné ci-bas. Toutes personnes ayant des réclamations sur iceux, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi; toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, ou afin de charge, excepté dans le cas de Venditioni Exponas, dans lesquels cas la loi ne permet pas telles oppositions, sont requises d'être filées au bureau du schérif avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de vente; les oppositions afin de conserver peuvent être filées en aucun temps dans les deux jours après le retour de l'ordre [writ].

District de Québec.

- L. Tanguay, contre P. Brochu.—2 arpents de terre de front sur 30 de profondeur, situés en la paroisse de Ste. Claire, seigneurie Joliette, bornés au nord à J. Côté, au sud à P. Guay, circonstances et dépendances. A la porte de l'église de Ste. Claire, le 19 octobre, à 10 heures du matin.
- Jane Nugent contre L. Rontier.—Une terre sise et située en la paroisse d St. George, n° 11, de 2 arpents et demi de front, sur 30 de profondeur bornée en front à la Rivière du Loup, par derrière à D. Cathcart, avec une maison, grange, étable et remise dessus construites, circonstances et dépendances. 20. Un autre lot situé au même lieu, n° 12, de 2 arpents et demi de front sur 30 de profondeur, borné par devant à la Rivière du Loup, par derrière à D. Cathcart, circonstances et dépendances. A la porte de l'église de St. George, le 19 d'octobre à 10 heures du matin.
- P. Pelletier contre J. A. Boillard.—Une terre située en la paroisse de Ste. Marie, de 2 arpents de front sur 40 de profondeur, borné en front à la Rivière Chaudière, par derrière à J. B. Landrie, avec une maison, grange et étable dessus construites, circonstances et dépendances. A la porte de l'église de Ste. Marie le 9 d'octobre à 10 heures du matin.
- E. Burroughs, contre N. J. Duchesnay.—La seigneurie de Beauport, contenant une lieue de terre, le long du fleuve St. Laurent, sur 4 lieues de profondeur, située à l'endroit appelé Notre-Dame de Beauport. Au bureau du schérif, le 11 septembre, à 10 heures du matin.
- T. Pollock, contre J. Lynch.—Un lopin de terre situé à la Rivière du Loup, de 100 pieds de front sur 100 de profondeur, borné au nord-est à J. B. Cordeau, au sud au chemin du Roi, avec une maison, étable, remise et autres bâties, circonstances et dépendances. A la porte de l'église de la Rivière du Loup, le 5 septembre à 10 heures du matin.
- J. Molon, contre W. Wilding.—Un lot de terre situé en la basse ville de Québec, au lieu appelé Prés-de-Ville, de 19 pieds français de front sur la profondeur qui peut se trouver entre la ligne de la rue Champlain, et le Cap aux Diamants, borné en front par la rue Champlain, par derrière par le dit Cap, avec une maison en pierre à 2 étages, et dépendances. Au bureau du schérif le 11 de septembre, à 10 heures du matin.
- J. B. Pepin dit Lachance, contre C. Poitras.—Une terre de 4 arpents de front sur 30 de profondeur, bornée par devant au fleuve St. Laurent, en arrière à sa dite profondeur, avec bâties dessus construites et dépendances, située à la Malbaie. A la porte de l'église de la Malbaie, le 5 septembre, à 10 heures du matin.
- G. Morault, contre L. Caron.—Une terre située au 3e rang des concessions de la paroisse St. Pascal, de 1 arpent et demi de front, sur 40 de profondeur, bornée au nord, aux terres du second rang, au sud au bout de sa dite profondeur, avec une maison, grange, étable et une laiterie dessus construites, circonstances et dépendances. A la porte de l'église de St. Pascal le 17 octobre à 10 heures du matin.

La suite prochainement.

Prospectus.

A tous les MM. curés du diocèse de Québec.

Le soussigné se propose de publier un petit pamphlet, ayant pour titre: REGLÉMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE; il contiendra un grand nombre de traits intéressants, relatifs à la Tempérance, dont la plupart, sont des faits arrivés sous nos yeux. Ce pamphlet sera rédigé par un des membres du clergé; il contiendra de 100 à 120 pages, format in-dix-huit, et se vendra au prix modique de quinze sous. Le soussigné ose espérer que MM. les curés de campagne engageront leurs paroissiens à y souscrire. Et s'ils daignent se charger de l'agence pour cet ouvrage, ils sont respectueusement priés de faire parvenir, avant le 18 septembre prochain, la demande du nombre d'exemplaires qu'il leur faudra; car l'impression sera commencée à cette époque, et il ne sera plus possible au soussigné de recevoir de nouvelles demandes. Aussitôt que l'impression sera terminée, il en sera donné avis, par la voie des journaux. Toutes lettres doivent être franches de port, et seront adressées au soussigné, au bureau du Canadien, Basse-ville de Québec.

STANISLAS DRAPEAU.

Voici les noms de quelques membres du clergé, qui ont bien voulu m'honorer de leurs souscriptions:—
M. le CURE de QUEBEC.
M. le CURE de St. ROCH.
M. J. AUCLAIR, Ptre.
M. H. ROUTIER, Ptre.
M. J. B. OLSCAMPS, Ptre.

Gravures de Paris, etc.

MM. A. E. & H. MASSE ont reçu un assortiment de Gravures de Paris, quelques Chemins de la Croix, dont ils disposeront à des prix très réduits; ils pourront accommoder les marchands de la campagne avec avantage. Québec, faubourg St. Jean, 8 juin 1843.

F. E. GARANT, MANUFACTURIER ET TEINTURIER DE PELLETERIES,

Offre en vente a son magasin, 8, rue St. Jean, Haute-Ville,

CHAPAEUX de castor, de Livourne, de Willow, et de foin pour hommes et enfants; casquettes de drap, de toile et de soie cirée pour dito; couvertures pour dito; gilets et caleçons de chamouis; stocks, gants de buck-skin et de coton; galons de soie militaires et autres patrons; ceintures de soie et de laine supérieures; Aussi un lot de peaux de caribou tannées et noircies, dito; blanche et boucannées, chapeaux militaires à ordre. Les dames et messieurs qui désirent faire des présents à leurs amis chez l'étranger pourront se procurer une collection à leur gré de différents morceaux d'écorce, de souliers ou ouvrages et bien d'autres morceaux en cuir trop longs à énumérer. Il sera prêt à recevoir avec reconnaissance toutes sortes de pelletteries pour préserver des mites durant l'été, et il se flatte de les remettre dans le meilleur ordre. Les personnes qui ne peuvent les envoyer sont priées de lui en donner avis à son magasin. Répare chapeaux de Castor et de Livourne à demande.

PRESERVATIF contre L'HUMIDITE et le FROID aux PIEDS.

On peut se procurer semelles de cuir approuvées par la faculté de Londres et déjà éprouvées par des familles de Québec comme préservatif.

DECES.

Décédée, le 20 courant, à l'âge de 16 mois Thérèse-Émilie, seul enfant de M. John Veener, marchand, Saint-Roch.

VENTE DU SOIR. PAR D. O'DOUD.

TOUS LES SOIRS A SES CHAMBRES D'ENCAN, BASSE-VILLE.

UN assortiment général de marchandises sèches de goût et de fonds, coutellerie, papeterie, cailleries, et hardes faites.

A VENDRE.

UN emplacement sis et situé en la Haute-Ville de Québec, rue St. Jean, borné par devant à la dite rue St. Jean et par derrière à la rue Des Anges, d'un côté au nord-est à Monsieur W. H. Roi, et d'autre côté au sud-ouest à Monsieur Jean De Villiers, avec une maison dessous construite, n. 43, maintenant occupée par M. Scott, marchand.

Si cette emplaceur n'est pas vendu par vente privée d'ici au premier jour de septembre prochain, il le sera sur les lieux le dit jour à 10 heures du matin.

Pour informations, il faut s'adresser au sous-signé, en son étude, Haute-Ville de Québec, coin des rues St. Stanislas et St. Jean.

F. O. GAUTHIER, Avocat.

Québec, le 20 août 1843.

Avis.

Le tableau du Christ guérissant les malades dans le Temple, par West, sera exhibé dans la chambre d'assemblée pour encore 3 jours seulement, Lundi, Mardi, Mercredi, jour et soir, depuis 9 heures matin jusqu'à 3 heures après midi.

Prix d'admission, comme d'ordinaire, 15 sous. Le propriétaire offre ses sincères remerciements au public pour le patronage libéral tous les jours croissant, accordé à l'exhibition de ce tableau, qui, il se flatte, n'a pas manqué de faire sentir à ses nombreux visiteurs instruits une influence favorable à leurs devoirs moraux en faisant naître en même temps de l'admiration.

Toutes personnes ne pouvant payer le prix d'admission seront admises gratis en offrant pour leur recommandation le nom d'un membre d'aucun clergé et de tout autre citoyen respectable. Elle seront admises depuis 9 heures matin jusqu'à 10, n'importe quel jour.

26 août 1843.

Tableau sublime.

Qui a coûté 3,000 guinées (près de 15,000 piastres), de 15 pieds et demi de hauteur sur 17 et demi de largeur,

PAR LE GRAND PEINTRE

BENJAMIN WEST,

Représentant fidèlement

JESUS-CHRIST GUÉRISSENT LES MALADES

DANS LE TEMPLE,

et contenant près de cent personnages de

GRANDEUR NATURELLE.

Parmi lesquels sont

LE SAUVUR ET LES DOUZE APOSTRES,

Une mère avec son jeune enfant malade, un enfant rachitique et sa mère, une fille aveugle et ses père et mère, le grand-prêtre et les pharisiens, une femme paralytique et sa famille, un jeune homme à genoux (ce personnage était né aveugle et avait été guéri dans une visite précédente de Jésus-Christ au temple), un homme malade et sa femme soutenant sa béquille, un enfant et des esclaves, un aveugle et son fils, un jeune homme lunatique ou aliéné et son père sur le visage duquel sont empreints la tristesse et les soucis, une vue du lieu saint, des enfants chantant les louanges de Dieu, etc.

Ce tableau est maintenant exposé pour quelques jours à la salle des séances de la chambre d'assemblée, depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures et demie du soir. Prix d'admission, 15 sous.

Des livres de 24 pages, donnant une description de tous les personnages, se vendent 7 sous chaque.

Québec, 22 août 1843.

LE GENERAL TOM THUMB, Prodige étonnant.

Le public est respectueusement informé que le NAÏF étonnant et prodigieux, le général Tom Thumb! le plus petit homme et le mieux proportionné qui ait jamais paru, est arrivé à l'Hôtel d'Albion, où on pourra le voir que pendant quelque temps.

On a besoin, à l'imprimerie du Journal de Québec, d'un jeune homme ou deux passablement instruits, pour servir comme apprentis typographes. On prendrait de préférence celui qui aurait suivi quelque temps comme tel et qui serait hors d'emploi.

19 août, 1843.

VIENDE D'ÊTRE PUBLIÉE UNEMAGNIQUE MAPPE NOUVELLE PAR NELSON,

Des Provinces britanniques de l'Amérique du Nord, y compris la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'Isle du Prince-Edouard, partie du Canada et des Etats-Unis.

CETTE mappe donne le dessin du territoire ci-devant en dispute, et les réclamations des partis respectifs; aussi la nouvelle ligne de frontière telle qu'elle a été récemment à Washington, entre lord Ashburton, de la part du gouvernement de la Grande Bretagne, et M. Webster, pour les Etats-Unis.

Cette mappe a été compilée avec les plus grands soins et d'après ses plus récentes aperçues, et ajustée aux dernières observations astronomiques, et révisée par des partis résidents maintenant dans la province; quand à l'exactitude dans les noms de places, villes, comtés, rivières, nouvelles habitations, frontières, elle est entière; c'est une des plus exactes qui aient été publiées.

Prix: exemplaire uni, 7s.; dit coloré, 19s.; dit en litres, 12s. 6d.; dit monté sur des rouleaux, 29s.; dit d'ivoire de cuivre, 25s. 6d.

M. Joseph Graham, de Londres, Book-Store à Halifax, Nouvelle-Ecosse, est présentement en cette ville, recevant des souscriptions pour cette mappe.

Hôtel d'Albion, Québec, le 16 août, 1843.

L'ACTE DES CHEMINS (1796)

ON vient d'imprimer en français l'acte ci-dessus, en un format convenable. Prix 1s. 3d.; chez T. CARY & CIE.

Marché de la Haute-Ville. Québec, 12 août, 1843.

M. J. LESPERANCE chirurgien et médecin, informe respectueusement ses concitoyens de Québec et des environs qu'il a établi son bureau dans la rue Beaud, vis-à-vis la cathédrale, à côté du magasin de M. Wilson, épicer, au deuxième étage.

Québec, 12 août, 1843.

Atelier Nouveau DES FRERES NOREAU,

Peintres, doreurs, polisseurs et vernisseurs, RUE DES FOSSÉS, numéro 86, DE SAINT-ROCH

LOUIS et JEAN NOREAU informent respectueusement leurs amis de Québec, et de la campagne, et le public généralement, qu'ils ont ouvert un Atelier dans la paroisse de Saint-Roch de Québec, au numéro 86, rue Des Fossés, où ils exécuteront, à des taux modérés et avec goût, tous genres d'ouvrages qu'on voudra bien leur confier, tels que peinture de maison, voiture, etc.; enseignes, etc.; polissage de meubles, enjolivure, dorure sur bois, application de l'or au mordant sur ouvrage de sculpture, etc.

Les Frères Noréau doivent dire à leur avantage que l'un d'eux a été employé pendant 11 ans, comme polisseur et vernisseur, à l'Atelier favorablement connu de M. Dram, meublier-ébéniste, de cette ville.

Ils se flattent donc avec ces titres d'avoir une part du patronage public.

Paroisse de Saint-Roch, 9 mai.

James Hossack, CONFISEUR,

FABRICANT DE SYROP.

ANNONCE respectueusement à ses amis et au public en général, qu'afin de se procurer de plus grandes facilités pour l'expédition de ses affaires croissantes il en a transporté le siège du numéro 29, rue Champlain, au numéro 5, rue Notre-Dame, marché de la Basse-Ville, joignant M. Fisher.

Oh il a ouvert un grand assortiment de choix de tous les articles appartenant à sa ligne.

1er juillet, 1843.

CHAPEAUX FRANCAIS.

Le soussigné vient de recevoir, par la voie de New-York, quelques caisses de chapeaux Français et Américains, à la dernière mode Parisienne.

J. B. CORRIVEAU. 1er juillet, 1843.

TRUITES ET BECASSINES.



LOUIS CLOUTIER, junior, informe qu'il a ouvert une maison confortable, près la rivière du SAULT à la PUCE, au Château Richer. À l'usage de MM. les Amateurs de la chasse et de la Pêche. On pourra maintenant visiter commodément la Chute pittoresque de cette rivière au moyen d'un sentier pratique le long des bords. — 1er juillet, 1843.

CARDES.

LES soussignés ont constamment en main un assortiment de CARDES à MOULIN et à MAINS de qualités supérieures, de la manufacture "BEAVER WORKS," Montréal.

F. X. METHOT & Co. Québec, 23 mai 1843.

EBENISTERIE ET MENUISERIE,

Etablissement au no. 27, rue des Fossés, PAROISSE DE SAINT-ROCH.

LES soussignés remercient leurs amis et le public de Québec pour l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu depuis l'époque de leur établissement, et les informent qu'ils continuent de recevoir au no. 24, rue des Fossés, de la paroisse de Saint-Roch, des ordres pour l'exécution d'ouvrages de toutes espèces dans les deux lignes qu'embrasse leur établissement, savoir: couchettes, berceaux, sofas, canapés, chaises, tables de toutes sortes, buffets, etc., et de pièces tous genres de menuiserie.

Les soussignés ne négligent rien pour unir le solide à l'élégance dans la confection des articles de leurs lignes. Leurs bois sont d'excellentes qualités, et secs au parfait.

P. DROUIN, meublier-ébéniste, F. DROUIN, menuisier. Saint-Roch, 13 mai.

AU PUBLIC D'AMERIQUE.

L'AMELIORATION en toute qui regarde le bien-être de notre race est constamment en marche vers la perfectionnement et chaque jour apporte la solution d'un nouveau problème ou la découverte d'un secret qui ont rapport direct aux plus hautes destinées de l'homme. Si nous portons nos regards sur les 20 dernières années, comment l'esprit n'est-il pas poussé d'étonnement? Quels rapides progrès n'a pas fait la science, dans toutes les phases civilisées? particulièrement dans ce qui regarde la santé et la maladie du système animal. Combien sont puissants et indispensables les moyens de guérir récemment découverts par la chimie! Combien l'imagination s'enflamme et l'admiration grandit à la vue de ces découvertes qui approchent de la perfection, à l'époque où nous sommes... Par le moyen des savantes recherches de la physiologie, ou la science de la vie, et la physiologie des maladies prévalentes, on a acquis beaucoup de connaissances pratiques. Par la famille des tissus et la sculpture du système, on a cherché et on a découvert des remèdes qui sont parfaitement adaptés, neutralisent et chassent les matières morbides, causes de la maladie, et y substituent la santé et le bien-être physique. La magnifique simplicité de ce mode de traiter les patients n'est surchargé que par la pathologie des maladies qui n'est pas seulement agréable pour le souffrant, mais encore en parfaite consonance avec les opérations de la nature, et satisfaisante aux vœux et aux raisons de tout esprit intelligent et réfléchi. C'est ainsi que la salsepaille, combinaison scientifique des principes essentiels des substances végétales les plus précieuses, opère sur le système. La salsepaille est combinée avec les aides les plus salutaires, les plus simples et les plus puissants du règne végétal, et ses succès sans précédents pour ramener à la santé ceux qui étaient long-temps tombés sous le poids des maladies chroniques les plus pitoyables, ont exalté sa réputation, fournissant comme il le fait la preuve de sa valeur intrinsèque et le recommandant aux souffrants en termes que ne

comprennent que ceux qui souffrent. On désire depuis longtemps dans la médecine un remède semblable à celui-là qui agit sur le vivant, sur l'estomac, et sur les intestins avec toute la précision et l'efficacité des préparations minérales, cependant sans aucun de leurs effets délétères sur les puissances vitales du système.

L'on appelle respectueusement l'attention du lecteur sur les certificats suivants:

Quelques heureux que soient les résultats obtenus ci-devant par l'usage de cette incomparable médecine, cependant l'expérience de chaque jour nous montre des résultats encore plus extraordinaires. Nos propriétaires se glorifient de pouvoir dire qu'ils trouvent une constante satisfaction de ce qu'ils ont les moyens de soulager pour une si grande somme de souffrances.

"Newark, N. J., 13 décembre, 1843.

Messieurs Sands.—Le langage ne saurait exprimer la reconnaissance que j'ai pour la manière dont vos remèdes ont opéré sur moi, une étrange se courbant sous le poids de la plus accablante maladie, que la nature puisse souffrir. La maladie dont j'étais affligé a commencé par l'inflammation des yeux, dans l'année 1836, qui avait pour une durée presque complète. J'avais été soigné pour ce mal, et guéri à la fin; mais le remède était tel qu'il développa des affections scrofuleuses sur mon bras gauche, auprès du coude.

La douleur s'étendit depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de mes doigts, et mes souffrances ont été pendant deux ans au delà de toute description. J'ai essayé différents remèdes et ai consulté différents médecins à New-York, et parmi ceux là le feu docteur Barthe, qui me dit que la maladie de mon bras était causée par la trop grande quantité de mercure que j'avais prise pour guérir l'inflammation de mes yeux.

Mes souffrances continuèrent, le mal se grandit, des tumeurs se formèrent en différents endroits, et dans l'espace de quelques mois, donnèrent lieu à 10 ulcères en même temps, quelques-uns adhérents et quelques-uns au bas du coude, et les odeurs qui en émanaient étaient telles qu'on ne pouvait rester dans l'appartement où j'étais; alors je fis appel à une autre médecine éminente qui me dit que l'amputation du bras était le seul moyen de sauver ma vie, qu'il était impossible d'amener la cure à un aussi grand mal. Mais comme je m'y opposais, il finit par me conseiller de faire usage du panacée de Swain, ce que je fis sans éprouver de changement. Pendant trois mois entiers, à mesure que l'impossibilité de porter la main à ma tête et les écoulements s'y mirent, putrifiant les os en différents lieux, causant de profondes ulcérations dont j'eus à craindre la destruction du cerveau.—La tête me renifia beaucoup, et j'eus des douleurs violentes; j'en eus de même de mon bras, et j'ai souffert vainement.

Un an plus tard, j'étais sévèrement malade d'une enflure de tout le corps depuis les pieds à la tête; j'étais sans force; le docteur m'avisa d'aller à l'hôpital; il ne comprenait pas mon mal. Depuis quelque temps je souffrais de points de côté, quelquefois si douloureux que j'avais peine à respirer. Une toue impitoyable me fatiguait sans cesse, ceel joint à tous mes maux me rendait véritablement misérable. Telle, messieurs, avait été ma situation pendant 7 ans, quand je fis usage de salsepaille, mais comme j'avais perdu toute espérance, et ne voyais que la perspective d'une dissolution prochaine, j'étais peu encouragé à persévérer. La persécution d'amis m'induisit à prendre de votre médecine, qui, en peu de jours, produisit un changement notable dans mon système en général, en ramenant l'appétit, adoucissant les douleurs, et ramenant les forces; comme le succès inspira la confiance, je fus encouragé à continuer. Mes douleurs devenaient plus supportables, je recouvrais des forces, mes ulcères guérissaient, de nouvelles chairs se formaient, et une fois encore je conçus l'espérance d'un rétablissement. Voilà maintenant 2 mois que je fais usage de la Salsepaille, et je suis en fait tout différent. Le bras qui m'allait être amputé est parfaitement guéri, chose qui paraissait être impossible. C'est à peine que je puis en croire mes propres yeux, et pourtant le fait existe. Je jouis de mon bras comme autrefois, et l'état général de ma santé est meilleur qu'il n'a jamais été.

Santé! quel mot magique! combien de milliers l'on cherche en vain étranger, sous des cieux serins, et l'on cherche en vain! Et elle m'a été donnée alors qu'un me croyait condamné à mourir! Et quand je sens dans mes veines le cours des pulsations de santé, de cœur et d'âme je me porte avec une fervente gratitude vers l'auteur de toutes bénédictions qui a béni le remède de qui m'a sauvé la vie et donné la santé. Certainement j'ai trouvé en vous les soins du bon Samaritain, après Dieu je vous suis redevable de la vie, par l'usage de votre inappreciable Salsepaille. La valeur d'une telle médecine est en dehors de tout prix, car elle vaut plus que de l'argent; j'ai été arraché à la mort, je puis dire, car mes amis, et moi, nous croyions qu'il n'était plus possible d'en venir. Maintenant, messieurs, permettez moi d'exprimer un vœu en témoignage de ma juste reconnaissance des vertus de la salsepaille: que les affligés en need et qui souffrent de la bénigne influence qu'elle seule peut faire sentir, cette salsepaille et le désir fervent de votre serviteur,

MARTHA CONLIN."

Je connais MARTHA CONLIN, et crois que tout ce qu'elle dit est parfaitement selon la vérité.

JOHN POWER, Vicaire Général de New-York, Recteur de l'église Saint-Pierre. Donné à New-York, le 14 décembre 1843.

Je connais Martha Conlin et ai en connaissance de son état de souffrances.

JOHN DUBOIS, évêque de New-York.

J'ai la plus grande confiance dans le témoignage donné de Martha Conlin, je connais depuis vingt années. Je suis prêt à donner avec plaisir tout renseignement relatif à sa maladie à ceux qui le désirent.

SEUR ELIZABETH, supérieure de l'asile des orphelins catholiques de la rue Prince de New-York. 14 décembre 1843.

J'ai confiance dans l'exposition faite par Martha Conlin, et j'ai une connaissance parfaite de la maladie qu'elle a eue.

E. F. PURDY. Echevin du 19e quartier de la ville de New-York. 14 décembre 1843.

Martha Conlin a vécu dans ma famille les derniers 13 ans, et je certifie que l'exposition ci-dessus donnée par elle est correcte.

Mrs. MARY B. L. LLOYD, Broadway Street, 604, New-York.

Le Salsepaille prend a aussi l'effet d'amener la cure des maladies qui sont d'origine du mauvais sang et de la condition désordonnée de la constitution générale, savoir: les éruptions dans toutes les espèces: rhumatisme, éruptions cutanées, pustule, billes, boutons ou pustules au visage, maladie chronique des yeux, dartres, teigne, élargissement et douleurs des os des jointures, ulcères, symptômes épileptiques, symptômes dérivant de l'usage immodéré du mercure, désordres et autres maladies des femmes.

Préparé et à vendre par A. B. SANDS & Co, droguiste et chimistes, délices de granite, 213, Broadway, coin de Chambers-Street, New-York, et à vendre partout les droguistes des Etats-Unis. Prix, une piastre la bouteille.

Le public est respectueusement prié de se rappeler que c'est la Salsepaille de Sand qui opère constamment ces remarquables cures de maladies les plus difficiles à traiter auxquelles la nature humaine est sujette et de demander de la Salsepaille et point d'autre.

John Musson et Alexander Bregg, droguistes, ont été nommés agents spéciaux des propriétaires, pour Québec et ses environs: John Holland & Co., et Lyman & Co. Montréal; J. W. Brent, Kingston; Leslie Brothers, Toronto.—Québec, 1 juillet, 1844.

AVIS.

DE JEUX messieurs qui désireraient avoir une bonne pension, avec des chambre commodes peuvent s'adresser à ce bureau.

P. B. BORIEN prend la liberté d'offrir ses remerciements sincères à ses amis et au public, pour l'encouragement très-libéral qu'il a eu jusqu'ici dans son commerce, et il prévient qu'il se propose, le 1er mai prochain, de transférer son magasin de quincailleries et de coutellerie dans la maison centrale et bien connue, qui appartenait à feu son oncle Joseph Dorion, coyer, No. 24, rue la Montagne. Attendu, par les prochains arrivages de Londres et de Liverpool, un grand assortiment dans sa ligne, provenant des meilleurs manufacturiers.

Québec, 1 Mai 1843.

AVIS.

On publie moyennant la somme de six schellings et demie par an, les annonces de la catégorie des adresses d'affaires qui n'excedent pas quatre lignes.

Le soussigné, avocat, a transporté son étude dans la maison No. 11, la première en dehors de la Porte Prescott, rue Lamontagne, Basse-Ville.

F. M. DEROME.

MICHEL GAUVIN, contracteur pour le transport de la maille royale par terre, et tenant des chevaux de louage, au numéro 19, rue Conflant Haute-Ville.

MARHAND-TAILLEUR. B. MILLER, marchand-tailleur, au numéro 109, rue des Fossés, Saint-Roch. 17 décembre, 1843.

EDOUARD THIVIERGE, marchand-tailleur, no. 11, rue du Pont, paroisse de Saint-Roch.

J. B. CORRIVEAU, importateur de Chapeaux de Londres et de New-York qu'il offre à des prix réduits; au second magasin en dehors de la porte de la Basse-Ville. Aussi, Chapeaux de Paris.

MEUBLIER-EBENISTE. G. BEAUAUETTE, meublier-ébéniste, au numéro 22 et 23, rue Saint-Vallier, Saint-Roch. 17 décembre, 1843.

PIERRE DROUIN, meublier-ébéniste, et FRANCOIS DROUIN, menuisier, tiennent leur atelier de compagnie au no. 27, rue des Fossés, paroisse de Saint-Roch.

FRANCOIS LAFLEUR & J. B. SAINT-LAURENT, meubliers-ébénistes, au no. 2, rue St. Nicolas, au Palais.

JEAN et LOUIS NOREAU, peintres de voitures, de chaises et de maisons, polisseurs au vernis de meubles de toute espèce, no. 16, rue Des Fossés.

J. O. VALLIERE, manufacturier de chaises, Meubles et Varnis Copal No. 222, Rue St. Vallier près du Parc.

PÂTISSIER-CONFISEUR. O. PELISSON, pâtissier, au numéro 15 rue du Palais, Haute-Ville. 17 décembre.

PIERRE ALLARD, faiseur de biscuit, rue du Roi, faubourg Saint-Roch, a constamment en maintes sortes de biscuits; est maintenant prêt à cuire du biscuit pour les matches, à bas prix, au quintal. Briques des Trois-Rivières à vendre. 11 mars, 1843.

LUTHIER. JOSEPH LYONNAIS, luthier, paroisse Saint-Roch, No. 34, rue des Prairies, 1er février 1843.

MAITRE MAÇON. GODFROY ST. CYRE, maître maçon, au numéro 234, rue St. Vallier. 13 décembre.

FONDERIE. P. PARROTT, fondeur en plomb, cuivre, etc., au numéro 114, rue Sault-au-matelot, Basse-Ville.

ETUDE DE NOTAIRE. A. A. PARANT, junior, tient son étude de Notaire au bureau de A. A. Parant, senior, rue Saint-Joseph, Haute-Ville. 8 décembre.

C. CING-MARS, notaire, au numéro 6, rue La Fabrique, Haute-Ville. 17 décembre.

E. G. CANNON, notaire, tient son bureau au numéro 62, rue St-Louis, Haute-Ville. 1er décembre.

J. LAURIN, notaire public, quai Napo. 1er décembre.

PELLETERIES. F. E. GARANT, mancher tier, tient son atelier au numéro 8, rue Saint-Jean. 1er décembre.

G. HALL, épicer au numéro 71, rue Saint-Jean, Haute-Ville, Québec, 6 décembre, 1842.

CARROSSIER. E. CINGRAS, carrossier, au numéro 2, rue Ste-Ursule. 1er décembre.

MAGLOIRE LEPAGE, avocat, a établi son bureau dans la maison de Jean Langevin, c. sur la Côte de Léry, au coin des rues Ste. Famille et St. Joseph.—16 mai 1843.

M. PLACE, Avocat, tient son Bureau au No. 11, rue Lamontagne, Basse-Ville. Québec, 11 juillet, 1843.

AVIS.

Conditions de l'Abonnement au Journal de Québec: Pour six mois, deux piastres; un an, quatre piastres. Les abonnements datent des premiers de chaque mois. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés de donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, et payer leurs arrérages, sans quoi il seront censés continuer un autre semestre.

PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et par chaque insertion subséquente 7 deniers et demi courant.

Pour dix lignes et au-dessus de six, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d. Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.

Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.